

Collège

Guide de mission à l'usage des éducateurs :

**travailler dans un dispositif
d'études différenciées**

Études, Accompagnement des élèves, Ressources pédagogiques

2006-2007

NOTES & OBSERVATIONS

Ce livret avait été réalisé sur la demande d'une institution (octobre 2005). Y ont apporté leur contribution : Romaric Guyot, Alain Normant.

Rédaction et conception : Dominique Paviot.

Pour toute remarque, correction ou additif :
me contacter par mail

Version 4.0 - août 2008

- *Pour la réussite de tous les élèves - Rapport Débat national sur l'école*, Claude Thélot, Doc. française, 2004
- *Pour une stratégie de prise en charge des élèves en difficulté*, Nicole Priou, Michel Saroul et Jacques Lévine, conférences au collège de Juilly, 21 novembre 2003
- *Profession motivatrice - Réveiller le désir d'apprendre au collège et au lycée*, Brigitte Prot, Noësis, 1997
- *Projet du collège innovant de la Cédrière*, Landes-le-Gaulois, 2000
- *Réflexivité, métacognition et compétence*, Domenico Masciotra, revue *Vie Pédagogique* (Québec), 2005
- *Rencontrer l'élève qui apprend*, Richard Boutet, in site internet *Vie Pédagogique* (Québec), 2005
- *Résolutions des Assises*, Enseignement catholique, 2001
- *Thérapie de l'échec scolaire*, Cyrille Cahen, Nathan, 1996
- *U.E.D., projet de classe-pilote pour enfants précoces et en difficulté*, Armelle Contet et Dominique Paviot, Brive-la-Gaillarde, 2003 : <http://homepage.mac.com/doms/projet.html>
- *Une autre école pour nos enfants*, André Giordan, Delagrave, 2002
- *Une éducation sans autorité ni sanction ?*, Albert Jacquard, Pierre Manent et Alain Renaut, Grasset, 2003

Depuis l'automne 2003, l'établissement a entrepris une refonte en profondeur de ses études du soir, en particulier sur les années critiques de la Quatrième à la Première. Au delà d'une tâche d'accueil des élèves après les cours pour leur offrir le contexte le plus serein de travail personnel, les évolutions des nouvelles générations de filles et de garçons portent en effet à un enjeu très fort pour l'établissement : l'élaboration d'un réel outil d'aide et d'accompagnement aux élèves, en particulier internes (près du tiers des parents d'élèves ont recours au soutien hors école et neuf familles sur dix sont favorables à un accompagnement personnalisé).

L'équipe des éducateurs en collège ne peut pas déroger à cette mission. En lien étroit avec le corps enseignant, il lui faut bâtir dans les quelques années qui viennent un dispositif efficace et professionnel : il y va des performances de nos élèves et de leurs capacités en responsabilité et autonomie. Et espérant par là les fidéliser, de la bonne santé de l'institution.

Après un rapide aperçu des grands thèmes qui sous-tendent ce dispositif, la description des différents outils permettra à l'éducateur de se sentir moins seul face à un groupe, et des fiches de mission l'aideront enfin à recentrer son action selon les divers pôles où il sera amené à exercer sa responsabilité.

Dominique Paviot, octobre 2005

Pourquoi et comment répondre à une démarche d'accompagnement ? Depuis une vingtaine d'années d'importants changements sont intervenus dans la société et dans la population adolescente, comme sont venus le souligner ici même à Juilly le psychanalyste Jacques Lévine, ou le formateur Benoît Skouratko. Plongés dans la société médiatico-marchande qui semble représenter pour eux la " *vraie vie* ", et dans leurs actuels mythes omniscients en grande contradiction avec la démarche scolaire — dont le " *tout, tout de suite* " auquel nous sommes trop souvent confrontés —, beaucoup d'adolescents se trouvent sur une autre planète, se tiennent dans un sentiment d'auto-suffisance, voire de toute-puissance. D'autre part, le jeune s'est vu souvent accorder dans sa famille et par l'avancée démocratique des Droits de l'Enfant, un nouveau statut plus respectueux de sa personnalité, de ses désirs et de son épanouissement.

Face aux caractéristiques de ce nouveau public, à son pouvoir de sollicitation, à ses attentes et à celle des familles, les adultes sont fortement incités à concevoir une nouvelle forme de **l'autorité** : à la fois collaborative et explicative (les fondements logiques de nos décisions), de compétence (dans la gestion du travail personnel des élèves) et enfin de référence (à travers les règles de vie posées et leur respect). À concevoir ensuite et surtout de nouvelles formes du temps après la classe, en développant, comme demandé par le Chef d'établissement, le secteur de l'aide et de l'accompagnement, donnée récente du monde de l'enseignement.

L'extrême diversité des jeunes que nous recevons, la variété de leurs difficultés et questionnements, nous conduit enfin à travailler vers la personnalisation de notre démarche. Ceci induit de mettre en place d'une part des **lieux différents** selon les capacités de gestion d'eux-mêmes de nos élèves, et d'autre part une batterie d'**outils d'aide**. Les éducateurs doivent alors intervenir dans un **pilotage** des jeunes qui leur sont confiés dans ce dispositif, et enfin la multiplicité des outils proposés permet à certains jeunes mieux armés de construire eux-mêmes des temps d'étude différenciés.

Enfin, comme préconisé par Brigitte Prot, c'est dans la **marge** qu'un tel dispositif laisse aux élèves qu'ils pourront **se remotiver** et intégrer les **règles de vie** que nous leur demandons à chacun des pôles d'étude.

Bibliographie & Références

Le dispositif présenté ici s'appuie, entre autres, sur les interventions, documents et références qui suivent :

- *Accompagner l'adolescence*, Christian Philibert et Gérard Wiel, Chronique sociale, 1995
- *Accompagnement scolaire et médiation*, Dominique Glasman, in Cahiers du CERFEE, 2000
- *Aider l'élève aujourd'hui. Pourquoi ? Comment ?*, Jean-François Batisse, CRDP Alsace, 1996
- *Apprendre autrement aujourd'hui*, site web Cité des Sciences : www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/act_educ/education/apprendre/accueil.htm
- *Apprendre... oui, mais comment*, Philippe Meirieu, ESF, 1994
- *Appui-motivation*, site québécois : <http://motivation.aquops.qc.ca/>
- *Élèves à problèmes, écoles à solutions ?*, Cécile Delannoy, ESF, 2000
- *Intégrer les nouvelles technologies de l'information*, Jacques Tardif, ESF, 1998
- *J'suis pas motivé, je fais pas exprès*, Brigitte Prot, Albin Michel, 2003
- *L'aide aux enfants en difficulté à l'école*, Jean-Marie Gillig, Dunod, 1998
- *L'aide au travail personnel de l'élève*, Daniel Moissonnier, Alain Moser et Joël Fauchard, Hachette Éd., 1992
- *L'Atelier, un centre de ressources d'accompagnement scolaire en auto-formation tutorée*, Dominique Paviot, Annecy, 1995
- *La motivation*, Cécile Delannoy et Jacques Lévine, Hachette Éducation, 1997
- *La motivation des élèves*, Brigitte Prot, intervention au collège de Juilly, 12 mai 2005
- *La place de l'élève au sein de l'établissement scolaire*, Jean-Paul Delahaye, IGEN, conf. Mission Laïque, 2005
- *Les études dirigées pour apprendre*, Halina Przesmycki, Hachette Éducation, 1997
- *Motivation et réussite scolaire*, Alain Lieury et Fabien Fenouillet, Dunod 1997
- *Motiver pour accrocher*, site Éducation Nationale : www.eduscol.education.fr/index.php?./D0171/accueil.htm

Fiche de mission en étude dirigée

L'objectif est ici d'inciter les élèves à **se fixer sur une tâche** et à y rester, de leur apprendre à **se concentrer** et à les y aider, ce sur le registre d'une autorité **bienvveillante** (ce n'est en aucun cas une étude-sanction !). Ces tâches sollicitent beaucoup l'éducateur : donc de petits groupes (15 élèves ou moins).

Organisation

Il apparaît opportun que le surveillant puisse disposer de deux salles contiguës : la **salle silencieuse** de travail individuel et une **salle de binôme** à voix basse. Cette étude doit en effet rester un **accompagnement éducatif**, perçu par l'élève comme une solution à ses difficultés. Les élèves peuvent être admis dans ce dispositif pour des périodes de six semaines renouvelables.

Maintien du cadre de travail des élèves

- **Silence de rigueur** en salle de travail : la qualité de l'ambiance est l'objectif n° 1. Toute conversation spontanée entre élèves voisins strictement interdite ; prise d'information ou d'objet de quelques secondes possible sur accord (**d'un signe**) du surveillant (puis de manière autonome ensuite si les choses fonctionnent bien).
- Demande **d'explication possible** en salle de binôme (à voix très basse) : sur accord et contrôle de l'éducateur (contenu et durée précisés)

Hors rare problème collectif, le surveillant ne fait **plus aucune intervention à voix haute** une fois l'étude commencée. Toute remarque à un élève lui est faite individuellement en se rendant auprès de lui.

Contrôle du travail et suivi des élèves

L'éducateur exerce tout au long de l'étude un **contrôle suivi du travail des élèves** et de ce qui se passe sur les tables : par le support d'une **fiche-relais** par semaine, il prend note des difficultés de travail ou de compréhension rencontrées — cela peut prendre la forme d'un "carnet de bord" quotidien le cas échéant.

Gestion de l'aide et de l'accompagnement

Il incombe à l'éducateur (et c'est aujourd'hui très important) de répondre dans ces études aux **difficultés des élèves** en utilisant **les outils** à sa disposition :

- explication directe si cela est possible (*cf. Outils supra dans ce document*)
- renvoi vers un camarade dans la salle binôme
- envoi individuel au Centre de ressources ou au C.D.I. (sous billet horodaté)

Dans la perspective d'un rendement optimal, ces études doivent enfin obligatoirement être adossées à des **temps de pilotage** des élèves (entretiens individuels) : bilan, écoute, exposé des difficultés.

Divers

- Les salles doivent être rangées (chaises sur les tables), lumières éteintes, fenêtres et portes fermées au départ de l'éducateur.

Dans ce contexte "complexifié", l'éducateur ne doit pas perdre de vue l'objectif fondamental : la réalisation, en qualité, du **travail personnel**, la rédaction des **devoirs** et l'apprentissage des **leçons**. Il semble qu'au sein d'un tel dispositif, cela se fasse en principe dans une ambiance plus sereine, ce malgré le mouvement et le bruit de fond nécessaires introduits par l'aide et l'accompagnement, donnée importante à intégrer par les éducateurs.

Une remarque finale : peut-être ne pas ignorer, pour nous éducateurs, que les temps d'étude du soir — en particulier pour nos élèves internes — s'inscrivent dans une dynamique personnelle de journée. En effet, l'élève assume la gestion globale par de ses temps disponibles, tant en "externat" (heures de permanence, temps de travail au Centre de Ressources, au C.D.I.) qu'en "internat" (études du soir), et il convient à cet égard d'intégrer des phases de pause et de relâchement nécessaires.

Il paraît intéressant d'établir une comparaison entre un fonctionnement traditionnel (classique) de surveillance d'une étude, qui s'appuie sur ce que Jacques Lévine a appelé "l'effet de cadre", et une démarche qui intègre l'accompagnement :

	" Effet de cadre "	Accompagnement
Mise en œuvre	facile	complexe
Approche	collective	individualisée
Locaux	une grande salle (vide)	plusieurs petites salles (outils)
Encadrement	une personne	une/plusieurs
Mode d'action	intériorisation de la contrainte tolérance à la frustration	écoute, pilotage, coaching, persuasion, propositions
Leviers élève	obéissance, silence <i>motivation extrinsèque</i>	parole, sollicitations, responsabilité <i>motivation intrinsèque</i>
Investissement encadrement	- sur le registre de l'autorité - pédagogique faible - tension nerveuse	- gestion du fonctionnement - pédagogique important - faire respecter le cadre (sérénité)
Préparation	quasi inexistante	importante (individu + concertation)
Formation	minimale (ou "classique")	importante ("veille" pédagogique)

Au-delà de sa mission de base, qui est d'encadrer un groupe, assurer l'ambiance de travail et vérifier ce qui se passe sur les tables (cf. ci-après les différentes Fiches de mission), tout éducateur se trouve aujourd'hui confronté à l'aide à apporter à ses élèves. La liste d'outils pédagogiques et de modalités à sa disposition indiquée ci-dessous se veut proposition d'un canevas d'action dans ce domaine.

- ① Le renvoi à ses propres documents - C'est l'outil premier face à une demande. L'élève peut et doit chercher, dans son cours ou dans son manuel, la réponse à sa question. Bien souvent, l'éthique du " *tout, tout de suite* " lui en donne la paresse. Cependant, il faut qu'il apprenne à se servir d'un lexique ou d'un index en fin d'ouvrage et qu'il prenne la peine d'ouvrir un dictionnaire (que tout éducateur, au passage, doit avoir sous la main !)...
 ➤ *L'éducateur est alors ensuite disponible pour d'autres interventions. Notons que c'est la première démarche à laquelle renvoyer à l'élève ; elle est quasiment incontournable : sans elle, tout autre démarche (binôme, envoi au centre de ressources — voir ci-après) sera du déplacement inutile et du temps perdu.*
- ② Le " face-à-face pédagogique " - C'est la réponse immédiate formulée par l'éducateur — s'il en a les compétences — en réponse à la question de l'élève. Elle peut avoir lieu au bureau du surveillant ou à celui de l'élève, voire en meilleure hypothèse en fond de salle ; elle se déroule à voix basse, dans un contexte de sérénité et de respect de la difficulté de l'élève.
 ➤ *Inconvénient : l'éducateur perd alors en partie le contrôle de la salle, des élèves peuvent profiter de ce défaut d'attention.*
- ③ L'envoi auprès d'un camarade - Pour une explication très courte, l'éducateur peut envoyer l'élève auprès de l'un de ses camarades en salle, ou si la question est plus ardue, il provoque alors un binôme (ce qui sous-entend que le camarade sollicité soit disponible).
 ➤ *Là encore, cette solution "n'immobilise pas" l'éducateur, alors disponible pour une autre intervention ou pour le collectif.*
- ④ La réponse reportée - L'éducateur peut parfaitement négocier avec l'élève le report de sa réponse après la fin de l'étude ou à un autre moment choisi (auprès de lui-même ou d'une autre personne-ressource), parce que l'intervention serait alors trop longue, que cette

- le C.R. est ainsi souvent un espace de " relance " — certaines questions d'élèves n'étant que le prétexte (somme toute légitime) de reprendre un peu d'oxygène dans leur travail par un déplacement et l'échange de quelques mots avec une autre personne.
- Il peut enfin s'agir d'un problème lié à la vie de l'élève, dans ce cas, l'animateur oriente vers le Responsable pédagogique, le Responsable de niveau, le Maître d'internat ou propose un entretien d'écoute afin d'éclaircir la situation (entretien qui ne peut avoir lieu lors du temps d'étude).

On le voit, le Responsable-animateur du centre de ressource joue un rôle de pourvoyeur de connaissances, de conseil, et de pilotage des élèves dans leur démarche scolaire du soir. Ce sont une partie des concepts qu'on l'on retrouve sous l'anglicisme *coaching*.

Gestion des élèves

L'éducateur animateur sera souvent conduit à garder un certain nombre d'élèves dans l'espace du C.R., le temps que les remédiations soient effectuées. À ce propos, il a été indiqué par ailleurs que le C.R. est aussi un espace de stabilisation suite à un problème dans une étude (il peut alors devenir aussi l'un des lieux de gestion de conflits). Il est rappelé que la gestion des mouvements d'élèves incombe aux éducateurs d'études ou de zone autonome, l'animateur devant ici contresigner avec l'heure le billet de l'élève.

Divers

- La gestion et le rangement de la salle incombent ici à l'éducateur. Qui peut se faire aider...
- La **veille pédagogique** (lectures, dossiers, internet...) est partie intégrante de sa tâche.

NOTES & OBSERVATIONS

Le centre de ressources se situe au cœur du dispositif de l'accompagnement. La tâche de “ *Responsable-animateur de centre de ressources* ” est une spécificité du métier d'éducateur qui croise aussi celui de l'enseignant, de l'accompagnateur scolaire, du documentaliste, voire du psychologue ! Des capacités d'écoute, une très bonne connaissance de ses outils et un bon aperçu des programmes des classes concernées nécessitent à l'évidence de hautes compétences pour cette mission.

Organisation

Le C.R. est implanté à proximité immédiate des salles d'études. C'est un outil réactif à disposition des élèves — cependant, comme défini plus haut, son intervention doit se situer après une première étape de recherche individuelle de ces derniers dans leurs propres documents, par laquelle ils n'y auraient pas trouvé de réponse. Il ne saurait en aucun cas se substituer à cette première démarche, sous peine de rentrer dans le jeu de paresse intellectuelle de nombre d'élèves (cf. thèmes de l'introduction) !

Fonctionnement et tâches

L'animateur du C.R. va naturellement être confronté à la gestion du grand nombre : son mode d'action va donc privilégier presque systématiquement le renvoi de l'élève à une “ **ressource** ” et n'utiliser que très peu le face-à-face pédagogique. Il sera donc avant tout “ fournisseur d'outils ”. Sans pour autant occulter le nécessaire temps d'écoute de l'élève pour bien cerner le besoin et apporter la réponse la plus opportune. Cette réponse peut être purement technique (la connaissance), méthodologique ou il peut visiblement s'agir d'un problème d'un autre ordre :

- Sa mission est d'abord de combler les lacunes dans les **connaissances** des élèves, ce dont ils ont besoin pour la poursuite de leurs travaux en cours, par le biais d'exercices ou de fiches explicatives figurant dans les ouvrages parascolaires, ou de documents (sur papier ou numériques) dits “ de remédiation ” — le responsable-animateur du C.R. doit bel et bien disposer d'une base de données, ou **batterie d'outils**, qu'il doit se constituer au fil du temps pour répondre aux difficultés récurrentes des élèves.
- Elle est aussi d'apporter certaines réponses un peu pointues nécessitant une **courte recherche encyclopédique** ou sur l'internet — mais elle ne se substitue pas aux travaux de recherche longs et approfondis qui restent l'apanage du C.D.I.
- Elle est ensuite d'intervenir pour certains en **méthodologie** : donner le bon conseil sur la manière de s'y prendre, réorienter éventuellement vers un camarade.
- Enfin, **conseiller**, encourager ou reconforter l'élève qui en aurait visiblement besoin lors de son parcours d'étude du soir : c'est le classique “ *je n'y arrive pas...* ” dont il appartient au gestionnaire du C.R. de déterminer la cause :

réponse nécessite des recherches préparatoires, qu'elle relève d'une difficulté plus globale chez l'élève ou enfin qu'elle pourrait tout simplement, dans la situation de l'étude, nuire au collectif.

➤ *C'est bien, aussi, la réponse reportée qui est mise en jeu dans l'accompagnement de journée (voir plus bas).*

- ⑤ L'atelier d'aide et de soutien - Il s'agit d'un mini-centre de ressources à proximité immédiate de l'étude, offrant dictionnaires, encyclopédies, ouvrages parascolaires et fiches de remédiation, postes informatiques (*), et évidemment personne-ressource pour réponses pratiques, conseil, méthodologie, encouragements. Il est accessible à tous les élèves, à tout moment. Le temps d'intervention ne saurait en général ici dépasser quelques minutes — cependant, la personne-ressource a la possibilité de garder un élève au travail sur un sujet donné dans l'espace de l'atelier (remédiation courte, stabilisation d'un élève suite à incident en étude...).

➤ *L'appel au centre de ressources se fera après avoir épuisé les solutions précédentes. Il est hors de question qu'on y envoie des élèves pour une virgule dans un texte ! Il s'agit là de traiter l'incompréhension grave, le blocage, l'élève perdu, ou celui qui est en panne. Tout est affaire de bon jugement : il peut arriver aussi qu'un élève demande pour une raison “x” à rencontrer la personne-ressource pendant l'étude. Cela peut être la circonstance d'une relance : l'élève change de lieu, de contexte, et il est pris en charge par cette tierce personne.*

* **Note générale à propos de l'outil informatique** - L'expérience montre que les élèves ont une image de l'ordinateur très décalée, éminemment restrictive à leurs usages domestiques, privés et conviviaux. En deux mots : un usage effréné des chronophages MSN et jeux en réseau, la visite quasi réflexe de leurs sites fétiches, le téléchargement de musique, l'usage désordonné de Google pour ne citer que cela. Or avant l'internet, il y a deux choses : la mise en forme de sa pensée (la plupart ignorent tout de l'usage du traitement de texte, de la mise en pages et des règles typographiques qui sont à la base de la communication avec autrui), et les informations dites *off-line* (encyclopédies numériques), qui ont l'avantage de présenter des données structurées les plus intéressantes pour le milieu scolaire. Pour l'instant, dans ce cadre, la plupart des machines seront déconnectées du réseau. Cependant les ressources de remédiation en ligne sont aujourd'hui nombreuses et d'une grande richesse. La personne-ressource devra alors veiller à ce que les requêtes et missions soient bien précisées, et toujours garder un œil sur ce qui se passe.

La réalisation de fiches récapitulatives sur l'ordinateur est aussi un outil riche, avec l'œil de l'adulte : les élèves perdent en particulier un temps fou pour le titrage, et à tenter de mettre en page à grand renfort d'espaces, méconnaissant l'usage des tabulations.

⑥ Les binômes - Ils sont par définition envisagés comme des temps de “ *compagnonnage* ”, c’est-à-dire d’aide et d’explication d’un élève par l’un de ses pairs (en aucun cas de deux élèves qui s’isoleraient pour effectuer leur travail personnel ou d’autres échanges). Il convient de différencier ici :

- le binôme court (maxi 15’) de déblocage, explication ou récitation, sollicité en cours d’étude par les élèves ou proposé par l’éducateur ;
- le binôme long, sur demande d’un enseignant, voire des élèves, pour un travail en commun, une recherche documentaire ou remédiation plus lourde. Celui-ci se déroule alors soit en division, soit au C.D.I.

➤ *Il ne faut pas négliger ce temps d’échange entre deux camarades. Ce travail entre pairs est très important : si la tâche assignée est bien respectée, il s’y passe en effet beaucoup de choses sur le plan cognitif. Et en retour, des binômes efficaces auront une bonne influence sur l’étude elle-même.*

⑦ L’accompagnement - À partir de leurs difficultés rencontrées le soir, les élèves peuvent demander à être reçus par une personne-ressource pour le traitement de celles-ci lors du temps de midi ou d’heures de permanence. Y seront alors envisagées, après un entretien structuré avec l’élève et en liaison avec le Professeur principal, soit des mesures de remédiation sur le long terme dans telle ou telle matière, soit des procédures de motivation.

➤ *Il appartient aussi à l’éducateur d’orienter l’élève en grande difficulté vers l’atelier d’aide et de soutien ou vers le maître d’internat pour la mise en place d’une telle démarche. L’élève repéré comme ne travaillant régulièrement pas, par exemple, doit rapidement être pris en charge par ce type d’intervention.*

Gestion de l’aide et de l’accompagnement

Les élèves utiliseront beaucoup ici les échanges avec leurs pairs pour résoudre leurs problèmes. Il faut insister sur la qualité explicative de tels échanges, et non la fourniture de réponses toutes faites.

L’éducateur se tient cependant à la disposition des élèves pour répondre à leurs questions ou les orienter vers l’Atelier d’aide (centre de ressources) sous billet horodaté si ce lieu ne se trouve pas dans l’espace.

Divers

- envoi au C.D.I. sous la responsabilité du surveillant (selon les horaires et travail accompli). R.V. doit avoir été pris au préalable avec les responsables du C.D.I.
- toutes les salles doivent être rangées (chaises sur les tables), lumières éteintes, fenêtres et portes fermées au départ de l’éducateur.

NOTES & OBSERVATIONS

Fiche de mission en espace autonome

Dans le cadre de l'**exécution de leurs travaux** et de la révision de leurs contrôles dans les meilleures conditions, une **marge de confiance** est ici laissée aux élèves quant à l'organisation de leur étude du soir. Certes, un élève ne saurait être décrété du jour au lendemain « autonome » ; notre propos est ici de lui offrir un contexte **d'acquisition** de cette autonomie, laquelle devra donc toujours être **accompagnée**. L'éducateur sera alors davantage ici un **gestionnaire** du travail de l'élève (il pilote et conseille) et le garant du bon fonctionnement général de ce pôle.

Organisation

Les éducateurs sont dans ce contexte en charge d'un **espace d'autonomie** qui comporte en principe deux zones : les **études autonomes** elles-mêmes (ou de **cercles de travail**) et les salles de **binômes**. Les élèves autonomes ont liberté de mouvement dans ces espaces (d'une étude à une autre, ou vers les binômes), dans un environnement de **calme** et de **silence**.

Une manière efficace et rapide de procéder au **relevé de présence** de début d'étude est soit de faire se cocher les élèves sur une liste à l'entrée du couloir, ou de demander aux régulateurs de fournir le nom des absents. En tout état de cause, une vérification s'impose !

Par ailleurs, en cours de séance, l'éducateur :

- réceptionne les élèves venant en binôme depuis les études surveillées (fiche de sortie d'étude qu'il conserve le temps du binôme, avant de porter l'heure de retour) ;
- tient le relevé des élèves autonomes se rendant en binôme ;
- remplit une fiche de sortie d'étude à ces mêmes élèves devant sortir de l'espace.

Maintien du cadre de travail des élèves

Il doit régner dans l'ensemble de cet espace un très grand calme et une ambiance studieuse. Il faut noter là que le mode d'intervention de l'éducateur ne doit en aucun cas se faire à l'encontre de ce qu'il exige lui-même des élèves ! Ici, ses interventions se feront donc **uniquement à voix basse**, et de manière individuelle, en s'adressant à part aux personnes concernées.

- Études/cercles de travail : **silence de rigueur**, la qualité de l'ambiance de travail étant l'objectif n° 1 (à expliquer aux élèves !). Ainsi le silence dit "*bibliothèque*" (à peine perturbé par un murmure) doit impérativement régner dans ces salles (en principe, on sort de la salle pour tout échange prolongé, et pour un travail explicatif important, les élèves doivent alors se rendre en binôme). L'éducateur se tient à la disposition des régulateurs pour régler avec eux (dans la sérénité) un problème de dérapage individuel ou collectif dans l'une des salles.
- Lors de tout déplacement dans les **couloirs**, ne sont tolérées que des conversations à **voix basse** entre élèves.
- Les **salles de binômes** sont des lieux d'échange. Le niveau sonore doit cependant rester acceptable : toute conversation à voix haute n'y est donc pas permise, les déplacements se réalisent dans la plus grande discrétion (surveiller en particulier les entrées et sorties de salle), les échanges ne se font qu'à **voix basse**.

LES FICHES DE MISSION SELON LES PÔLES

- ◆ Étude surveillée (classique)
- ◆ Espace autonome (étude autonome ou cercles de travail)
- ◆ Atelier d'aide et de soutien (centre de ressources)
- ◆ Étude dirigée

Tâches communes

- Contrôle du bon ordre et de la célérité de mise en place dans les différentes salles et de mise au travail des élèves
- Contrôle des présences et retour de l'information au R.I. dans les 10'
- Suivi des élèves sur la main courante et les fiches de suivi le cas échéant
- Participation obligatoire aux rencontres des concertation hebdomadaires et aux éventuelles réunions de pilotage des études
- Contact le plus fréquent possible avec le professeur principal de la classe dont on est le référent.

Fiche de mission en études surveillées

Notre mission première est que les élèves **exécutent les travaux** qui leur sont demandés, et puissent réviser leurs contrôles dans les meilleures conditions.

Organisation

Les surveillants dressent un **plan de salle** : il paraît important que les élèves soient toujours à la même place au fil de la semaine (document transmis au collègue partageant éventuellement le poste). La gestion des **retards** est aussi un indicateur important.

Maintien du cadre de travail des élèves

- **Silence de rigueur** : la qualité de l'ambiance de travail est l'objectif n° 1. Ainsi le silence dit " *bibliothèque* " (à peine perturbé par un murmure) doit impérativement régner dans ces salles.
- **Conversation spontanée** entre élèves voisins strictement **interdite**.
- Demande (sans prise de parole, en levant la main) d'objet, de page, de livre ou cahier : sur accord (**d'un signe**) du surveillant
- Demande **d'explication courte** (deux minutes environ à voix très basse) : sur accord (d'un signe) et contrôle express d'un surveillant (2 simultanées au plus)

Hors rare problème collectif, les surveillants ne font **plus aucune intervention à voix haute** une fois l'étude commencée. Toute remarque à un élève lui est faite individuellement, en l'appelant au bureau d'un signe ou se rendant vers lui.

Contrôle du travail et suivi des élèves

Les surveillants exercent tout au long de l'étude un **contrôle suivi du travail des élèves** et de ce qui se passe sur les tables : par le support d'une **fiche-relais** par semaine, ils prendront note des déviations éventuelles (inaction, copie du travail de camarade, absence de livre de lecture).

De même, ils transmettront aussi toute difficulté de travail ou de compréhension notable au maître d'internat ou à l'une des personnes-ressources.

Gestion de l'aide et de l'accompagnement

Enfin (et néanmoins aujourd'hui très important), il incombe aux éducateurs de gérer les difficultés des élèves en utilisant **les outils** à leur disposition :

- explication directe si cela est possible (*cf. Outils supra dans ce document*)
- renvoi vers un camarade dans la salle pour une réponse courte
- constitution d'un binôme (compagnonnage) pour explication ou récitation
- envoi individuel au Centre de ressources (sous billet horodaté)

Divers

- envoi au **C.D.I.** sous la responsabilité du surveillant (selon les horaires et travail accompli). R.V. doit avoir été pris au préalable avec les responsables du C.D.I.
- la salle doit être rangée (chaises sur les tables), lumières éteintes, fenêtres et portes fermées au départ de l'éducateur.

Règles de vie de l'étude surveillée

- Les élèves occupent toujours **la même place**
 - Afin de préserver l'ambiance de travail, le **silence** est de rigueur : toute conversation est donc strictement interdite !
 - Déplacements : pour outil, indication, livre, explication (deux minutes maxi à voix très basse) sur l'accord du signe du surveillant jamais plus de 2 élèves debout à la fois dans la salle. Éventuellement sans autorisation : dictionnaire sur bureau éducateur ou papier dans la corbeille.
 - **Sorties d'études** (Centre Ressources, binômes, C.D.I., infirmerie, R.I.) : sur **coupon** horodaté obligatoirement
 - Difficulté dans son **travail** ou ses **révisions** : s'adresser au surveillant ou consulter une personne-ressource (*fiche de sortie d'étude*)
 - **Binômes** : par période de 20' sur accord du surveillant (*fiche de sortie*)
 - Lecture **après** travail scolaire : littérature uniquement
 - Toilettes : sur accord, un à la fois
 - Fin d'étude : chaises sur les tables
- *Dans tous vos déplacements éventuels, merci de faire preuve de **la plus grande discrétion** pour ne pas déranger vos camarades !*

NOTES & OBSERVATIONS